

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE L'HABIT

SÉANCE DU 12 AVRIL 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
Adhérents au Conseil Municipal	En exercices	Qui ont pris part à la Délibération
15	14	14

Date de la convocation
26 mars 2024

Date d'affichage
26 mars 2024

Objet de la délibération
Tarifs communaux cimetièrè et columbarium

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 avril à vingt-et-une heure, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PICHOS Jean-Pierre, Maire

Présents : M. BINET, DA COSTA, HUBERT, ROUSSEL  
Mmes AUBRY, LEROUX, PAPIN, TOUTIN, SEEWALD,

Pouvoirs : M. LIVACHE à M. PICHOS  
M. BOUDIER à Mme AUBRY  
Mme BRICAULT à Mme SEEWALD  
Mme DAUBIN à M. ROUSSEL

Absents : -

Secrétaire de séance : Mme AUBRY

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, les tarifs communaux du cimetièrè et du columbarium suivants, à compter du 12 avril 2024 et ce pour la durée du mandat :

Tarifs :

- **Cimetièrè** : Concession de 15 ans => 200 €  
de 30 ans => 400 €  
de 50 ans => 600 €
- **Columbarium** : 1 case pour 1 ou 2 urnes  
15 ans => 500 €  
30 ans => 900 €

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
et les membres présents ayant signé le registre.

Copie certifiée conforme,

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le <b>16 AVR. 2024</b>
ID : 027-212703094-20240412-0000000013_2024-DE

Le Maire  
Jean-Pierre PICHOS



*Pichois*